

**" La politique est le moyen pour des hommes
sans principes de diriger des hommes sans mémoire. "**

Voltaire

Au XXI siècle, nos données personnelles sont probablement la ressource la plus précieuse que la plupart des humains puissent encore offrir, et nous les donnons aux géants de la technologie en échange de services de messagerie et de vidéos...



LE PETIT RAMONEUR

"LA RÉPUBLIQUE EST UN SÉPARATISME QUI A RÉUSSI À S'EMPARER DE L'ÉTAT"

[Hilaire de Crémiers](#) analyse dans *Politique magazine* le projet de loi sur le séparatisme. Extraits :

[...] **Tout le monde sait que plus personne ne contrôle les banlieues**, les quartiers dits sensibles qu'aucun organisme, même policier, ne peut sérieusement inspecter ni même répertorier, les mosquées encore moins, même si, de temps en temps, il en est qui sont visées par une décision judiciaire ou administrative, comme à l'encontre des quelques trop visibles associations qui promeuvent publiquement un islam radical, tel le Collectif contre l'islamophobie. Mais pour le reste qui pullule par milliers sous tous les prétextes possibles, du religieux à l'éducatif, du culturel au sportif, avec toutes sortes de complicités locales, que peut la loi ? Sans compter les querelles qui divisent les organisations musulmanes et qui rendent vaines toutes les tentatives de constituer un islam de France. La Grande Mosquée de Paris vient encore de le faire savoir.

Les hommes politiques qui, en plus, n'y comprennent rien, sont totalement désarmés. Discours et propositions tiennent lieu d'action. Le texte de la loi ne se présente plus, pour qui veut bien comprendre, que comme la liste des carences et des impuissances de l'État. Pour le dire clairement, de la République.

L'astuce consiste alors à l'habiller en bulletin de victoire et en résolution martiale. Rien de plus facile : l'histoire a bon dos ; la République, c'est connu, a vaincu l'Église catholique et l'a réduite à sa loi et à son droit. Voilà donc le modèle. Un seul absolu : la République ; le reste ne peut être que du particulier et du relatif. Dans cet esprit, les musulmans n'auront plus qu'à se plier à la loi républicaine comme les catholiques. C'est ainsi que l'intitulé est devenu « *Projet de loi visant à conforter les principes républicains* ». C'est sous le patronage de la loi de 1905 qu'il fut présenté au conseil des ministres pour le 115^e anniversaire de la promulgation de cette loi dite de séparation qui garantit la laïcité de l'État.

(...) Le Premier ministre Castex « *s'est défendu de légiférer contre les religions et contre la religion musulmane en particulier* ». Il a précisé : « *C'est à l'inverse une loi de liberté, une loi de protection, une loi d'émancipation face au fondamentalisme religieux.* » Et de parler de « *stratégie d'ensemble* » et de « *promesse républicaine* ».

La loi se contente donc de rendre automatique l'inscription au Fichier des auteurs d'infraction terroriste les personnes condamnées pour provocation ou apologie d'actes de terrorisme. Tiens, donc ! D'étendre l'obligation de neutralité aux services publics, donc aux transports. Tiens, donc ! De créer un délit de mise en danger de la vie d'autrui par diffusion d'informations. Tiens, donc ! De demander aux associations qui sollicitent des subventions – et qui les obtiennent ! – de s'engager à respecter les valeurs de la République. Tiens, donc ! De façon, est-il précisé, que l'argent public ne puisse pas financer « *ceux qui y contreviennent* ». Tiens, donc ! De faire en sorte que la polygamie devienne un motif de refus pour les titres de séjour. Tiens, donc ! De donner aux enfants en âge d'être scolarisés un identifiant national pour contrôler l'enseignement dit à domicile. Tiens, donc ! Enfin, d'engager les associations loi de 1901 qui forment le substrat des statuts juridiques des organisations musulmanes, à passer sous le statut de 1905 pour que

les financements, notamment étrangers, puissent être vérifiés. Tiens, donc ! Et qui finance qui ? Et jusqu'où ? Un tel statut éviterait aussi les « *putschs extrémistes* ». Tiens, donc ! Resterait alors à former des cadres musulmans en France ; on connaît déjà les vaines tentatives opérées sous Sarkozy.

Ainsi, pensent Macron et tous les politiciens à sa suite, sera-t-il possible de faire émerger un islam de France ? Un islam qui se fondra comme le catholicisme français dans la République !

Cette loi n'est qu'une immense duperie. Une de plus. Ceux qui vont le plus y perdre sont, d'ailleurs, les Français d'origine musulmane qui sont d'abord attachés à la France. Et qu'il aurait fallu commencer par privilégier. Tel n'est pas le cas. L'affaire de l'islam et de l'islamisme va continuer à pourrir. En France est la France. Assimilation, intégration, reviennent les mêmes mots qu'au moment de l'affaire d'Algérie. Avec la même impossibilité républicaine de résoudre le problème. Et, vraisemblablement, la même tragédie au final.

La vérité que personne ne dit : la République est historiquement et idéologiquement, malgré Tocqueville, une rupture radicale, et constamment renouvelée, avec le génie propre de notre pays. Elle est incapable d'assumer la charge de notre destin national. Par sa nature même, la République est un séparatisme qui a réussi à s'emparer de l'État. Elle n'est même que ça. Et elle ne cesse de reprendre sa même entreprise qui est de séparer la France de son histoire et de ses sources de vie. Comment pourrait-elle dans ces conditions s'opposer au séparatisme islamique ?

La loi prouve qu'elle a déjà renoncé.

DÉCRIMINALISATION DE LA PÉDOPHILIE : JACK LANG RACONTE SA "CONNERIE" DE 1977

Orange avec Media Services, publié le lundi 18 janvier 2021 à 12h35

- **L'ancien ministre a évoqué la tribune signée avec "une cinquantaine d'intellectuels" en 1977, qui demandait à décriminaliser les actes sexuels avec les mineurs.**

"Nous étions portés par une vision libertaire fautive". Interrogé à l'antenne d'Europe 1 lundi 18 janvier, Jack Lang a fait part de ses regrets quant à sa signature dans une tribune vieille de 44 ans, qui demandait la décriminalisation de la pédophilie.

Jack Lang à propos d'une tribune pour décriminaliser la pédophilie : "c'était une connerie" par Europe 1

Le texte avait été rédigé lors de l'ouverture du procès de trois hommes jugés pour "attentats à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de 15 ans" pour avoir filmé et photographié des victimes âgées de 12 ou 13 ans, lors de jeux sexuels.

La tribune affirmait notamment que "la loi française se contredit lorsqu'elle reconnaît une capacité de discernement à un mineur de 12 ou 13 ans, qu'elle peut juger et condamner alors qu'elle lui refuse cette capacité quand il s'agit de sa vie affective et sexuelle".

"Qu'est-ce que je dois faire? M'immoler devant vous?"

"Cette pétition était une connerie inacceptable", estime Jack Lang. "C'était l'après 68. Nous étions portés par une vision libertaire fautive", a-t-il expliqué, défendant toutefois son rôle de "militant permanent" contre les violences sexuelles. "Je combats et j'ai combattu en permanence l'inceste, la pédophilie, cette violence sexuelle. J'ai été un militant permanent en particulier des violences faites aux femmes, j'ai écrit des livres, j'ai réclamé que le viol soit considéré comme un crime, je n'ai pas à me justifier !", a-t-il lancé.

"Il se fait qu'un jour, nous sommes une cinquantaine d'intellectuels à avoir écrit une connerie. Qu'est-ce que je dois faire? M'immoler devant vous? On a fait une connerie et basta". "Aujourd'hui, c'est inacceptable et intolérable", a-t-il ajouté.

CORONAVIRUS ET FRONTIÈRES : MACRON PRISONNIER DE SES PRÉJUGÉS ET DE SON FANATISME EUROPÉEN

Philippe Kerlouan 17 janvier 2021

Ce serait une tâche infinie que d'énumérer les préjugés qui président aux décisions du gouvernement. Limitons-nous à la question du contrôle des frontières pour freiner la propagation de l'épidémie. « Ce virus n'a pas de passeport », lançait [Emmanuel Macron](#), le 12 mars dernier, tout fier de sa formule, appelant à « éviter le repli nationaliste ». Surprise ! Jeudi soir, son Premier ministre a annoncé un renforcement des contrôles aux frontières. Retour à la raison ? Nenni, c'est une illusion verbale, nos dirigeants sont toujours prisonniers de leurs préjugés.

Sur le site du gouvernement, on peut lire :

« Compte tenu du risque de propagation des souches variantes de la Covid-19, le flux transfrontalier sera réduit. À compter du lundi 18 janvier 2021, les voyageurs venant d'un pays tiers à l'Union Européenne devront présenter un test PCR négatif pour pénétrer sur le territoire national et s'engager sur l'honneur à respecter une semaine. »

Le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dans un langage moins technocratique, précise que « les voyageurs souhaitant venir en France en provenance d'un pays extérieur à l'espace européen [...] devront présenter un test PCR négatif à la Covid-19 réalisé avant leur départ ». Ils devront également « s'engager sur l'honneur à s'isoler pendant sept jours une fois arrivés en France, puis à refaire un deuxième test ».

Vous avez bien compris : les voyages intérieurs à l'Union européenne ne sont pas concernés. Pas question de toucher à la libre circulation dans l'espace Schengen, gardez-vous même d'en avoir la pensée ! On peut toujours entrer sans contrôle en France si l'on vient d'un pays signataire de ces accords. Certes, Jean Castex a concédé, du bout des lèvres, que « les ministres concernés travailleront à l'élaboration d'un cadre de coordination en vue du prochain Conseil européen du 21 janvier », mais pas question, non plus, de décider d'une politique qui ne soit pas européenne !

Les voyageurs en provenance d'un pays hors de l'Union européenne ?

Le gouvernement compte sur leur responsabilité et sur leur sens de l'honneur. Les Français apprécieront modérément qu'il passe son temps à les infantiliser pour mieux les tenir sous le joug, mais qu'il se fie aux étrangers pour respecter des règles sanitaires. Quand on sait que le trafic de faux tests se développe et que l'honneur n'est pas, de nos jours, la chose du monde la mieux partagée – y compris au sein de nos prétendues élites –, on peut douter de l'efficacité de ces mesures.

Force est de constater que le gouvernement continue de réagir au jour le jour, incapable d'anticiper. Il reste soumis au préjugé de l'Europe hors de laquelle point de salut. Il s'inscrit dans la lignée de François Hollande qui, en octobre 2015, au Parlement de Strasbourg, lança la formule « Le souverainisme, c'est le déclinisme », et d'Emmanuel Macron, son ex-conseiller et ministre de l'Économie, qui voudrait profiter de la crise du coronavirus pour « aller plus loin, plus fort » vers la souveraineté européenne.

- **Que penser d'un gouvernement, toujours en retard d'une décision, qui évoque, en toute occasion, l'esprit éclairé des Lumières alors qu'il sombre lui-même dans l'obscurantisme, le dogmatisme et le fanatisme ?**
- **Qui hésite à contrôler les frontières pour des ressortissants étrangers, alors qu'il impose à sa propre population des contraintes de plus en plus sévères, comme pour l'accoutumer à la servitude ?**

COMMISSION DE CHANCELLERIE

Chancellerie Maginot - chancellerie@maginot.asso.fr

Mesdames, Messieurs,

Comme complément d'information à notre précédent courriel, concernant l'édition spéciale du JO sur la promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur et dans l'ONM, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, le lien vers l'article du Figaro : « Comment l'ordre national de la Légion d'honneur a sélectionné les récipiendaires de 2021. »

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/comment-l-ordre-national-de-la-legion-d-honneur-a-selectionne-les-recipiendaires-de-2021-20210101>

**OBJET: DEMANDE D'UN POINT D'INFORMATION HEBDOMADAIRE DU GOUVERNEMENT À
DESTINATION DES FRANÇAIS SUR L'ÉTAT DES TRAITEMENTS TESTÉS ET DÉVELOPPÉS
CONTRE LA COVID-19 DANS LE MONDE ET EN FRANCE**

PAR NICOLAS DUPONT-AIGNAN

Monsieur le Ministre, La crise que traverse notre pays depuis le mois de mars 2020 est d'une ampleur inédite.

S'ajoutant aux milliers de décès imputés à la Covid-19, une récession ravageuse frappe les Français du fait des mesures de restriction adoptées par le gouvernement pour lutter contre la pandémie. La pauvreté, dans laquelle des centaines de milliers de Français ont basculé en 2020, tue aussi. Face à l'urgence de trouver au plus vite des solutions permettant un retour à la normale, qui doit être la priorité absolue de toutes les politiques menées par l'État, la politique sanitaire de votre ministère suscite de vives protestations parmi un nombre croissant de Français qui n'ont plus confiance dans la parole officielle.

Tout ceci s'accompagne d'une atmosphère délétère dans le débat public où toute interrogation critique est immédiatement qualifiée de «complotiste» par les autorités et les médias, quand elle n'est pas purement et simplement interdite d'expression. Et cela, alors même qu'elle émane d'abord de professeurs mondialement réputés dans leurs spécialités -y compris d'un Prix Nobel de médecine -ou de nombreux médecins. Une telle situation est sans précédent. Or, beaucoup de questions demeurent.

D'une part, sur l'origine précise du virus et sur la chaîne de transmission de la chauve-souris à l'homme.

D'autre part, sur les caractéristiques exactes, l'innocuité, la durée de protection, les effets secondaires et les conditions d'acquisition auprès des laboratoires pharmaceutiques des tout nouveaux vaccins contre la Covid-19, dits à ARN messenger, sur lesquels on ne dispose d'aucun recul.

Nous notons que la plupart des pays du monde, hors OCDE, préfèrent les vaccins de conception classique mis au point par la Chine et la Russie. Dans ces circonstances, le choix de vos services de n'envisager comme remèdes que les confinements successifs, qui n'enrayent jamais définitivement la maladie, et la seule vaccination à ARN paraît incompréhensible. Imagine-t-on ce qui serait advenu si vos prédécesseurs s'étaient refusés à envisager tout autre remède au virus VIH que la vaccination, en écartant par principe les multi thérapies? Pourquoi, en effet, rejeter en bloc, dans ce qui apparaît comme une posture de principe, toute hypothèse de cures prophylactiques et de traitements médicamenteux contre la Covid-19, qui ont permis dans bien des pays de limiter le nombre de cas et de décès, mais aussi d'éviter une mise à l'arrêt de l'économie?

Ce dogmatisme est d'autant moins justifiable qu'il contredit frontalement l'ensemble de l'expérience antérieure en matière de recherche curative. Vos services ont, dès les premiers jours, dénigré la possibilité d'un traitement à base d'hydroxychloroquine et/ou d'azithromycine, et se comportent désormais comme si les prétendues nocivité et inefficacité de ce traitement faisaient l'objet d'un consensus mondial, ce qui n'est absolument pas le cas. Il ne s'agit sans

doute pas d'un cocktail miracle, mais des dizaines d'études à travers le monde tendent à prouver qu'il aurait au moins une efficacité prophylactique partielle.

De nombreux pays du monde, notamment en Afrique et en Asie, y ont d'ailleurs recours dans leur panoplie thérapeutique, et l'Italie elle-même vient de l'autoriser officiellement. Nous n'insisterons pas sur l'épisode peu glorieux de l'étude falsifiée du Lancet, qui, malgré son retrait, fonde encore l'interdiction du traitement par hydroxychloroquine en France. Le refus de votre ministère de revenir officiellement sur cette décision pèse lourd dans la perte de confiance massive dont souffre le discours gouvernemental et dont, par ailleurs, vous vous inquiétez à juste titre.

Nous n'insisterons pas non plus sur l'exception du Remdesivir, inefficace, nocif et ruineux, qui a mystérieusement trouvé grâce auprès de l'UE au point qu'elle en a commandé pour près d'1 Md€. Par ailleurs, plusieurs études scientifiques préliminaires récemment publiées sur l'Ivermectine montrent que ce médicament aurait des effets positifs à tous les stades de la maladie et aurait même une efficacité proche de 100% en prophylaxie. De plus, l'OMS a déclaré que ce remède est sans danger et utilisable à grande échelle. Ce médicament déjà ancien est d'un coût très raisonnable, bien inférieur à celui des vaccins et de la campagne massive de tests. Votre gouvernement n'a pas diligenté d'étude scientifique publique sur l'Ivermectine menée par des chercheurs libres de tout conflit d'intérêt.

Or la question mérite d'être posée: ce médicament est-il effectivement un remède efficace, à tel ou tel stade, contre cette maladie?

Pourquoi ne pas faire d'études ?

S'il est découvert que ce remède n'a pas une efficacité suffisante, la France n'aura rien perdu. Mais s'il se révèle que ce remède est d'une efficacité remarquable, comme le suggèrent les premières études publiées, la France aura été l'une des pionnières dans la résolution d'une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, en même temps qu'elle aura sauvé des vies supplémentaires. Les scientifiques envisagent aussi bien d'autres traitements, employés ou testés à l'étranger. Notamment des traitements à base des anticorps dits « d'Eli Lilly », piste si sérieuse que son utilisation a été officiellement autorisée par l'agence américaine du médicament, ou bien encore à base de Molnupiravir, de Favipiravir, expérimenté en Extrême-Orient, de Dexaméthasone, ou de graines de Nigelle (Pakistan). Vos services dédaignent également de lancer de grandes campagnes de communication pour conseiller aux Français la stimulation des défenses immunitaires par la prise de vitamines C, D et de zinc, alors que ce sont des indications ultra-connues et qui ne peuvent avoir que des effets bénéfiques.

Au lieu de cela, les Français malades sont sommés de se claquemurer chez eux en se contentant de paracétamol, les plus âgés d'entre eux étant «soulagés» dans leur fin de vie par le dangereux Rivotril.

Quant à ceux qui n'ont pas contracté la maladie, ils sont priés d'attendre le vaccin comme l'on attendrait un Messie, et dans cette attente de subir de plein fouet la crise économique. Attente assortie d'un insupportable sentiment de désespoir et scandée par l'annonce lugubre quotidienne du nombre de morts.—Comme dans toute recherche thérapeutique empirique, certains des traitements envisagés dans le monde, et en France, pour contrer la Covid-19 entraîneront sans doute des déceptions.

Mais d'autres fonctionneront peut-être au-delà des espoirs placés en eux. Ce qui est certain, c'est que les traitements -et pas seulement les vaccins -constituent une clé essentielle du combat contre la Covid-19.

C'est la raison pour laquelle, nous, Présidents de trois partis politiques français ayant recueilli à eux trois quelque 6% des votes lors des dernières élections nationales (européennes de 2019), soit 1,2 million de suffrages, vous demandons au nom de tous nos adhérents et sympathisants:

– de revenir sur votre choix incompréhensible d'écarter d'emblée l'idée même de faire procéder aux essais nécessaires pour explorer tous les traitements les plus prometteurs ;

– d'exposer aux Français selon un rythme fréquent et régulier, si possible hebdomadaire, la liste exhaustive des traitements contre la Covid-19 testés et développés dans le monde et en France, et quels sont ceux que vous comptez privilégier ou, a contrario, écarter et pourquoi.

Nos compatriotes découvriront ainsi - avec surprise et espoir l'étendue des recherches thérapeutiques qui existent à travers le monde, en dehors des recherches vaccinales sur lesquelles leur attention est aujourd'hui indûment et exclusivement focalisée.

En l'état actuel des connaissances, le ministère de la Santé pourrait ainsi présenter aux médias l'avancée des études et les résultats scientifiques obtenus dans le traitement de la Covid-19 avec chacun des médicaments ou compléments suivants, de façon prophylactique puis à toutes les phases de la maladie :

1.Hydroxychloroquine 2.Azithromycine 3.Ivermectine 4.anticorps dits «d'Eli Lilly» 5.Molnupiravir 6.Avigan (Favipiravir) 7.Dexaméthasone 8.Tocilizumab 9.SNG001 à base d'interférons bêta 10.Interféron alpha-2b 11.Anakinra 12.Graines de nigelle 13.Vitamine C 14.Vitamine D 15.Zinc.

Ainsi que tout autre médicament en cours de recherche, en France et dans le monde, et dont nous n'aurions pas connaissance.

Permettez-nous de souligner que notre demande – que nous allons communiquer aux médias – relève du pur bon sens et est conforme à toute l'éthique médicale depuis des siècles.

Alors qu'en ces temps troublés, la parole publique a un besoin urgent de retrouver la confiance des Français, nous espérons fermement que vous lui donnerez une suite positive et que vous ferez ainsi ce qui nous paraît être le bon choix pour la santé des Français, pour leur survie économique, pour la cohésion du lien social et pour le crédit de la parole de l'État.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de trouver ici l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Nicolas Dupont-Aignan – François Asselineau – Florian Philippot

ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'ARMÉE FRANÇAISE

Lettre d'information - Janvier 2021

OPINION PUBLIQUE ET ENGAGEMENTS DE NOS ARMÉES

Le caractère formel que revêtent souvent les échanges de vœux ne peut plus être de mise compte tenu des temps que nous vivons ; aussi l'équipe de rédaction de l'ASAF veut, avec une vigueur toute particulière, souhaiter aux membres de l'association et au-delà à tous nos amis et lecteurs, force, courage et perspicacité :

- Force pour résister à la tentation de « l'à quoi bon ? » que peut générer en nous le spectacle quotidien d'une crise de civilisation qui touche un Occident oublieux du tragique de l'Histoire et dont l'actuelle pandémie n'est qu'un des volets, révélatrice de nos peurs profondes et interrogatrice de nos idéaux ;
- Courage pour affirmer « hic et nunc » notre attachement à la souveraineté de la France, à son rayonnement et à la puissance nécessaire de ses armées et de son industrie d'armement ;
- Perspicacité, à l'ère du cybermonde et dans le tourbillon de l'information et de la communication, pour faire la part entre le fond des choses et ce qui est de l'ordre de l'éphémère et in fine pour déterminer ce qui va nourrir et féconder pensées et actions.

Ce n'est d'ailleurs pas l'actualité nationale et internationale qui viendra remettre en cause la nécessité, pour les citoyens qui se veulent éclairés, d'user de ce triptyque. En ce début d'année, les morts et blessés de nos forces engagées dans l'opération Barkhane sont venus rappeler à

des gouvernants et à une opinion publique polarisés par la circulation du virus que l'Histoire continuait et qu'elle ne cessait d'imposer des devoirs précis à ceux qui ont en charge le destin de la Nation.

Il s'agit de fixer des buts de guerre ou « l'état final politique », de les définir et de les expliquer à la Nation, non dans la perspective d'échéances électorales mais en fonction des intérêts supérieurs du pays. Or, au-delà d'une vision simpliste ramenant le problème à la lutte contre des bandes djihadistes, les enjeux politiques et stratégiques au Sahel semblent mal connus pour beaucoup de nos concitoyens. Si par ailleurs, comme le déclarait la ministre des Armées, Mme. Parly, interrogée sur les opérations au Mali par la commission de la Défense de l'Assemblée nationale mardi 12 janvier 2021, la Russie et la Turquie cherchent à nous discréditer dans cette partie du monde et qu'« il existe une guerre de l'information », on voit mal comment dans un tel contexte une opinion publique aussi peu informée sur le fond du dossier pourrait de toute façon soutenir durablement l'effort consenti dans la bande sahélienne. Dès lors, le sondage de l'IFOP publié dans le Figaro du 13 janvier indiquant que, pour la première fois depuis les débuts de l'opération Barkhane, celle-ci n'est plus appuyée par une majorité de Français, sonne comme un premier et sérieux avertissement ; il pourrait hélas donner raison à Georges Clemenceau, déclarant en février 1925 : « Nous, Français, nous partons, nous courons comme un enfant qui se flatte d'atteindre, le soir, les bornes de l'horizon ; puis le lendemain, découragés, nous plantons tout là... » [1]

Puisse l'avenir démentir le Tigre alors que, selon le général Marc Conruyt, actuel commandant de Barkhane, l'ennemi reste fort, structuré, déterminé et très accrocheur et que, surtout, « ce n'est qu'à l'horizon de 18 mois que pourra se poser la question de l'avenir de Barkhane »[2].

Près d'un quart de siècle après le début de la professionnalisation des armées et huit ans après les débuts de l'intervention française au Sahel, se profile à court terme le risque de voir nos forces privées du soutien de la Nation alors que leur engagement est jugé essentiel par les plus hautes autorités de l'État. Dans cette bataille de l'information à laquelle nous n'échapperons pas, il faut regretter l'absence de condamnation officielle des propos ignominieux tenus par un groupuscule racialement à l'encontre des deux militaires du 2^e régiment de hussards tués le 2 janvier dernier dans le nord-est du Mali.

En conclusion, au long de cette année pré-électorale et alors que l'horizon international a peu de chances de s'éclaircir, il importera de rester des veilleurs attentifs à l'évolution des grands dossiers dont dépend notre sécurité présente et future et des éveilleurs soucieux de sensibiliser nos contemporains au caractère vital de la Défense et des questions éminentes qu'elle présuppose : l'unité de la Nation, l'identité de la France, son socle de valeurs, sa puissance, ses alliances...

La RÉDACTION de l'ASAF

www.asafrance.fr

[1] Entretiens avec Clemenceau. Éditions Prométhée, 2e édition 1930.

[2] Audition du 25 novembre 2021 devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale.

***Nb : A ce sujet lire l'article du général M. Franceschi joint**

